



Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze

17 av. Winston Churchill - BP 157 - 19004 TULLE CEDEX

tél : 05 55 20 01 04 | | odcv@odcv.com | www.odcv.com

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir **retourner les documents** ci-dessous nécessaires à l'inscription accompagnés de **votre acompte**. Vous conserverez les autres documents.

Il est conseillé de nous contacter avant toute inscription pour pré-réserver la place.

Formalités d'inscription

1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **Fiche d'inscription** à compléter, dater et signer recto/verso
- ✓ **1 photo d'identité** du participant à coller sur la fiche d'inscription
- ✓ **Fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES CARNET DE VACCINATION** (*obligatoire*)
- ✓ **Attestation de droit à l'assurance maladie** ou à la **C2S valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie (non valables : copies cartes vitales, mutuelles scolaires...)
- ✓ **Justificatif récent de quotient familial (QF) CAF ou MSA**

2 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ **CAF Corrèze** : notez votre numéro d'allocataire sur la fiche d'inscription
- ✓ **Autres aides** : MSA, comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, ...
- ✓ **Compensation Conseil départemental 19** : joindre un justificatif récent de quotient familial CAF ou MSA (voir notice information jointe).



Pour tous les enfants corréziens, il est indispensable de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** afin que l'ODCV calcule le montant de la compensation **Conseil Départemental de la Corrèze** (*au verso de la fiche d'inscription*).

3 - VOTRE ACOMPTÉ

- ✓ **À verser à l'inscription** : **20% du prix du séjour** (*hors réduction*) + **adhésion à l'association par inscrit : 15€/enfant**.
Paievements acceptés : virement, chèque, espèces, chèques-vacances papier & Connect, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. Possibilité paiement échelonné après accord de l'ODCV.
- ✓ **Assurance annulation facultative** : ajoutez **4% du prix du séjour** (*hors réduction et adhésion*) à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

Avant le départ

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du village vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir... et le montant restant à payer avant le départ.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Séjour éligible au dispositif



Séjour n°02 – du 04/07 au 12/07/2026 (9 jours)

Séjour n°08 – du 20/07 au 26/07/2026 (7 jours)

Séjour n°13 – du 17/08 au 23/08/2026 (7 jours)

Apprendre à nager ou se perfectionner avec une MNS en partageant de bons moments tout simplement

Quel meilleur endroit que notre centre de La Martière pour apprendre à nager ou se perfectionner. Disposant d'une piscine extérieure chauffée et de 18ha de prairies et forêt, situé à moins de 2 kms de la mer par un sentier pédestre. La Martière offre les conditions idéales pour permettre à ce séjour de se passer dans les meilleures conditions.

Programme :

5 à 6 séances d'apprentissage et/ou de perfectionnement de la natation dans la piscine de la Martière, sortie en catamaran autour du Fort Boyard, visite de la ferme aux ânes, baignades à la plage, pêche à pied & laisse de mer, glace au port de la Cotinière, veillées et jeux divers, parcours d'orientation permanent du centre, sortie vélo, soirée bivouac sur le centre, veillées et jeux divers.



Hébergement : Centre de La Martière | 17310 Saint Pierre d'Oléron

A disposition tous les équipements du village : salle multimédia, salle de spectacle, salles de jeux, bibliothèque, terrain de jeux et piscine ludique...

Ce site privilégié permet de favoriser un rythme de vie de vacances, les activités de découverte du milieu et les activités en pleine nature : baignades, jeux, randonnées, activités manuelles, veillées, détente... et temps de fêtes.



Transport : Car au départ de Malemort, Tulle, Uzerche / *sur demande* : Limoges et Angoulême

Effectif : 12 à 15 participants

Repas inclus : déjeuner du 1er jour au déjeuner du dernier jour



TARIFS AVEC COMPENSATION Conseil Départemental 19 déduite*

* Pour tous les enfants (6 à 17 ans) résidant en Corrèze de façon permanente en 2026

De 14€ à 22€/jour de réduction sous réserve budget disponible (voir notice d'information)

N° séjour	Tarif public	QF<300*	QF 301 à 500*	QF 501 à 720*	QF 721 et +*
02	849 €	651 €	669 €	687 €	723 €
08	619 €	465 €	479 €	493 €	521 €
13	619 €	465 €	479 €	493 €	521 €

Adhésion ODCV à ajouter : 15€/participant (à régler à l'inscription)